



SIVU - La Rosière St-Bernard

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 9 JANVIER 2019

Date de convocation :	20 décembre 2018
Date d'affichage :	20 décembre 2018
membres en exercice :	10
membres présents :	08
membres absents :	02
membres ayant donné pouvoir :	02

Le 09 janvier 2019 à 18h, les membres du Conseil syndical, dûment convoqués, se sont réunis en mairie de Montvalezan, sous la présidence de Jean-Claude Fraissard.

Etaient présents : Jean-Claude Fraissard, Thierry Gaide, Thibault Gaidet, Dominique Maitre, Gilles Maitre, (Montvalezan), Dominique Besse, Olivier Petit, Fabien Raison (Sééz),

Etaient absents : Romain Bagne pouvoir à Thibault Gaidet, Laurent Hanicotte pouvoir à Thierry Gaide

Invités : Jean Régaldo, Anne-Dorothée Gross

Excusés :

Thibault Gaidet est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

1 – Tarifs 2019/2020

Contexte de positionnement tarifaire et paramètres d'élaboration des tarifs (par Jean Regaldo)

Prix moyen de l'hébergement – La Rosière était jusqu'à présent toujours en dessous de la moyenne – désormais, sur 2 catégories, La Rosière est passée au-dessus - prix m2 à la location qui évolue à la hausse – cela signifie que les hébergeurs ont monté les prix (car pas de nouvelles résidences)

Exemple : Prix moyen résidence de tourisme 3P6/7 – 1777€/sem

« A la Rosière, dans le panier du client, la part du coût du forfait est moindre que sur les autres stations Grand Domaine »

A noter, pour info – les prix des forfaits « Autriche » sont plus élevés.

Dégressivité du forfait 6 jours/1 jour – « on veut rentrer dans le ratio -20% progressivement ; actuellement=23% »

La logique que nous avons est : +5% en 2018-2019 et +5% en 2019-2020 pour rattraper le Mont Valaisan – au-delà les hausses seront de nouvelles calées sur l'inflation.

JCF – rappelle – contractuellement nous avons fixé 5%

Indice insee= +1,9%

La formule DSP nous autorise à une augmentation de 4,16% à l'arrondi près sauf forfait 4h et forfait journée.

Explique– si nous n'avions pas eu à respecter un plafonnement à 5% en 2018-2019 ; nous aurions fait +7% en 2018-2019 puis +2/3% environ cette année

Avec 4,16% , nous restons très abordables par rapport à la concurrence -exemple sur le forfait 6J =231€ ; Les Ménuires=256.25€

A noter, concernant dégressivité « enfants » nous sommes les seuls à -25% ; les autres sont à -20%

Focus sur forfait journée : +3,1% au lieu de 4,16%

« Le forfait 4H n'est pas assez cher et nous fait souci – nous n'avons pas percuté l'an passé – désormais, avec le Mont Valaisan – notre forfait 4 H a un prix trop dégradé –Les autres stations ; forfait 4H=85% du forfait journée (sauf Les Arcs=82%)

Nous étions à 81% - Dans la réalité – le skieur fait désormais 4 H de ski

En conclusion, nous proposerions le forfait 4 H va passer à 36€ au lieu de 33€ soit 85,7% du forfait 1 Jour

Concernant le Pass famille – 2 adultes, 2 enfants de -18 ans en lignée directe

Ce n'est plus vraiment la définition de la famille actuelle - réflexion comment passe-t-on de famille à Tribu famille (recomposée, mono parentale...etc)

Nous n'avons pas voulu engager ce dossier pour l'année 2019-2020 – pour ne pas trop compliquer la lecture de la grille

JC F – regrette « il n'existe pas de forfait intermédiaire – soit TK gratuits soit directement le forfait 4 H – il faut combler ce manque »

En synthèse :

1 J=+3.7%

4H = 36€ au lieu de 33€ (+9%)

A noter, le forfait famille n'a pas été impacté ni sur composition ne sur le tarif

Sur tous les autres tarifs augmentation de + 4,16%

Tour de table – discussion – avis sur l'élaboration de la grille des Tarifs 2019-2020

DELIBERATION 2019_01 : Remontées mécaniques – Tarifs « Saison 2019/2020 » - Approbation

Objet : Remontées mécaniques – Tarifs « Saison 2019/2020 » - Approbation

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée les tarifs proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière », pour la saison d'hiver 2019/2020 et informe des éléments d'élaboration de ceux-ci.

En synthèse, l'évolution des tarifs pour l'hiver 2019-2020 proposée est de +4,16% sauf forfait 4h (36€ au lieu de 33€) et 1 jour (+3,7%). Le prix du pass famille est inchangé.



Tarifs forfaits de Remontées Mécaniques

HIVER 2019 2020

Hors carte rechargeable vendue 2€

Du 14/12/19 au 24/04/20	ADULTE 13 - 64 ans inclus		ENFANT 5 - 12 ans inclus		SENIOR 65 - 74 ans ⁴ inclus		FAMILLE 2 adultes+ mini 2 enfants (5-17 ans inclus)
	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO
* 4 Heures		36.00 €		27.00 €		30.50 €	
* 1 journée	47.00 €	42.00 €	35.00 €	31.50 €	40.50 €	35.50 €	
* 2 jours consécutifs		85.50 €		64.10 €		72.50 €	
* 3 jours consécutifs		123.50 €		93.00 €		105.00 €	
* 4 jours consécutifs		163.50 €		122.50 €		139.00 €	
* 5 jours consécutifs		196.00 €		147.00 €		168.50 €	
* 6 jours consécutifs		231.00 €		173.00 €		196.50 €	756.00 €
* 7 jours consécutifs		259.50 €		194.50 €		220.50 €	848.00 €
* 8 jours consécutifs		285.50 €		214.50 €		243.00 €	936.00 €
* 9 jours consécutifs		312.00 €		233.50 €		265.00 €	
* 10 jours consécutifs		338.00 €		253.50 €		287.50 €	
* 11 jours consécutifs		365.00 €		273.50 €		310.00 €	
* 12 jours consécutifs		391.50 €		293.50 €		332.50 €	
* 13 jours consécutifs		417.50 €		313.50 €		355.00 €	
* 14 jours consécutifs		444.00 €		333.00 €		377.50 €	
* 15 jours consécutifs		470.50 €		353.00 €		400.00 €	
SAISON		918.50 €		689.00 €		780.50 €	3 024.00 €
PIETON / PEDESTRIAN							
	ADULTE	7.50 €					
	ENFANT	5.70 €					
Télésièges Roches Noires, Eucherts, Plan du Repos, Fort et Ecuadets							



Après discussion, les élus demandent à l'exploitant DSR à ce qu'une communication appuyée et argumentée soit réalisée auprès des acteurs socio économiques de la station pour donner et expliquer les éléments qui ont conduit à cette grille tarifaire.

Les membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVENT** les tarifs, tel que proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière » et portés à la présente délibération.

2. Questions diverses

2.1 Bilan à date, début de saison 2018-2019 (par J Regaldo)

Au 4 janvier CA en hausse de 33% (à pondérer, pour mémoire, impact de la tempête l'an passé qui avait fait perdre du Chiffre à N-1)

Semaine de Noël similaire à celle du jour de l'an – semaine du jour de l'an un peu décevante aux vues des conditions pourtant favorables – regrette la non ouverture de l'hôtel ALPARENA – serait désormais prévue à fin janvier.

Beaucoup d'italiens sur le domaine, impact sur la « répartition » très notable ! Mais à regarder avec prudence – peu de neige à La Thuile + effet du Mont Valaisan

Retours clients - Le Mont Valaisan change la perception du Domaine

Modification des flux – le TSD du Plan du Repos est celui qui fait le + de passages.

Attention pour la suite de l'hiver – Effet négatif gilets jaunes – dernière semaine de mars très creuse

3^{ème} semaine des vacances de février « France » (zone A et C)= creuse – à noter, la dernière semaine des vacances de février est aussi celle des Belges.

2.2 Calendrier d'ouverture 2019-2020 par Jean Regaldo

Ouverture le samedi 14/12/2019 ;

En effet, cette première semaine de décembre 2018=131 000€ de CA contre 127 000€ en N-1 alors que +5% tarifaire avec le Mont Valaisan – l'effort de commercialisation des hébergements a donc été insuffisant

Interpelle – les charges de personnel =30% des dépenses d'un domaine skiable

Estime - « collectivement nous devrions être capable de faire mieux » - décevant

A noter, l'an prochain, nous n'assurerons pas une ouverture totale telle que cette année en lien avec l'ouverture du Mont Valaisan. Des arbitrages devront être faits.

Fermeture le vendredi 24 avril 2020 (à confirmer) – maintien des 19 semaines – effet Mont Valaisan sur la fin de saison (domaine d'altitude) – « nous avons la volonté d'être une destination de station qui ferme fin avril pour maintenir un bon début d'avril ».

2.3 YIELD MANAGEMENT par Anne Dorothée GROSS, DSR

Définition = faire varier ses prix en fonction de l'offre et de la demande (exemple de ce qui se pratique dans l'hébergement ; transports)

2.4 Point sur l'accueil des Groupes en BUS

AD Gross – « on essaie d'attirer du ski journée

Les programmations sorties BUS sont en très forte hausse

Synthèse des échanges avec SKIMANIA (opérateur BUS):

Les +

Les tarifs sont très compétitifs (notamment)

la distribution des forfaits dès la sortie du bus

Stationnement à proximité de commerces et au pied des pistes – y compris loueurs de matériel

Les freins -

La distance=principe de maxi journée - départ à 5H place Bellecour, Lyon et retour à 21H

Le chauffeur doit couvrir 9H – 1 seul chauffeur

La facturation des transporteurs se fait au km

« On essaie de faire arriver par les Ecuets – mais pas de loueur de matériel »

2.5 Point sur le projet « offre étudiants » de la Région – promotion station auprès de la future clientèle - par J Regaldo

Présentation des avancées sur la réflexion et les démarches de mise en œuvre d'une offre

2.6 Point sur saison été 2019 – par Jean Regaldo

Grille tarifaire=environ inflation +2%

2.7 Point sur les engagements LITS – cadre DSP – par Jean Regaldo

Rappel DSP, engagements à réaliser un programme de lits nouveaux.

Rappel Extension du Mont Valaisan= 21 nouveaux salariés ; 540 000€ Ht de charges, supp (compris salaires ; hors investissements)

Attention - la rentabilité économique du Mont Valaisan est liée à la réalisation des 1500 nouveaux lits

« je remercie la dynamique des communes et du travail faits par les communes sur l'ensemble des projets réalisés et en cours »

2.8 Point de vue de la DSR sur l'importance de diversifier les lits – par Jean Regaldo

Confirmation des enjeux de diversification des lits et de l'ouverture du Club Med

2.9 POINT sur projets « équipements sur domaine » en cours et à venir- par Jean Regaldo

2.10 Sécurité – Drones – par Jean Regaldo

Présentation problématique sécurité liée à l'usage des drones – discussion autour du projet d'arrêté proposé par DSR

2.12 Extension Maison du Ski – par JC Fraissard

JC Fraissard –présentation du projet « extension Maison du Ski » – présentation du contenu et programme, - objectif de répondre à la clientèle, facilitation du parcours « skieur »

2.13 - Club Med et recalage des positions des pistes

JC Fraissard interroge– « les aménagements de pistes dans le périmètre du Club Med sont-ils calés ? »

J Régaldo – confirme - « oui tout est calé avec Claude Carret du Club Med »

Le Secrétaire
Thibault Gaidet



Le Président,
Jean-Claude Fraissard.



